

I. Composition du corpus

- L'énoncé propose un corpus de quatre à cinq documents, de natures variées : le plus souvent :
 - deux textes d'idées (articles de journaux, extraits d'essais ou de traités);
 - un texte littéraire (extrait de roman ou de pièce de théâtre, poème...);
 - un document iconographique (dessin, photo, affiche de film ou de publicité... et plus exceptionnellement graphique ou tableau statistique).
- La composition du corpus n'est cependant pas régie par une règle fixe et peut varier d'une année sur l'autre : ainsi, il a pu arriver, ces dernières années, que le corpus ne comporte pas de document iconographique.

II. Principe du travail

Il est extrêmement simple : vous devez réduire et confronter les documents, pour obtenir un travail de quatre à cinq pages manuscrites – une synthèse **concise, objective et ordonnée**, selon les termes officiels.

III. Réalisation du travail

Elle est en revanche plus ardue, car elle fait appel à des techniques de travail particulières. Il est essentiel, pour y parvenir, de procéder par étapes. Un temps approximatif est indiqué pour chaque étape.

■ Étape 1 : Lecture analytique du corpus ☹ 25 min.

- Le corpus ne sera lu qu'**une seule fois** : le temps imparti pour réaliser le travail est très court !
- Cette lecture doit donc être menée avec efficacité et intelligence. Le thème de la synthèse étant en général indiqué dans l'intitulé du sujet, vous savez sur quels points vous devez cibler votre lecture : uniquement ceux qui sont en rapport avec le sujet. Les autres idées contenues dans les documents, aussi intéressantes soient-elles, ne seront pas retenues.
- Pour mener à bien cette partie du travail, vous parcourrez, avec la plus grande attention, chaque document à l'intérieur duquel vous mettrez en **relief**

chacune des idées à retenir à l'aide d'un surligneur ou d'un stylo, à votre convenance.

- Textes d'idées

Il est assez simple de saisir les idées de l'auteur dans ce type de textes, les documents étant sélectionnés justement pour leur clarté. Faites bien **la part entre l'essentiel et l'accessoire**, et veillez à ne pas sur/souligner deux passages qui expriment la même idée de façons différentes.

- Textes littéraires

Il faut ici déduire les idées suggérées par un texte qui, bien souvent, ne présente pas de généralités, mais la singularité d'un personnage, fictif ou réel. Il vous faut alors sur/souligner les passages importants du texte et, dans la marge, inscrire **l'idée qui en découle** lorsqu'elle n'est pas exprimée directement dans l'extrait.

- Document iconographique

Le travail est ici quelque peu délicat car vous devez restituer le contenu du document, sans en livrer une interprétation personnelle puisque la synthèse doit respecter une totale objectivité. Il faut donc vous attacher aux **éléments divers qui constituent l'image**, à sa composition (premier plan, toile de fond...), mais aussi à son ton (dessin humoristique, caricature...) et à son objectif (émouvoir, faire acheter...).

■ Étape 2 : Tableau synoptique ☹ 30 min.

- Lorsque vous avez fini de lire le corpus, vous devez préparer un tableau qui reprenne tous les éléments que vous aurez relevés dans les documents. Ce tableau est l'élément à partir duquel vous allez réaliser la synthèse, il est donc très important que vous y apportiez le plus grand soin.
- Il s'agit d'être le plus méthodique possible, par exemple en utilisant une feuille de format A4, dans le sens horizontal, qui vous offrira une espace de travail plus confortable. Vous devez préparer **une colonne par document, plus une pour les pistes de réflexion** qui se dessineront lorsque vous en aurez rempli toutes les colonnes qui traitent des documents.

- Chaque colonne doit d’abord comporter un en-tête qui reprenne toutes les références du document : titre de l’extrait s’il en a un, entre guillemets; titre de l’œuvre dont il est extrait, souligné; nature de cette œuvre la plus précise possible (quotidien, magazine, roman, autobiographie, tableau...); nom de l’auteur; date de parution du document.
- Ensuite, dans chaque colonne, vous devrez faire la liste des idées que vous avez relevées dans les documents, en les **reformulant**. La synthèse ne doit en effet en aucun cas constituer un patchwork de citations que vous emprunteriez aux textes. Vous devez restituer chacune des idées avec vos propres mots, en étant le plus fidèle possible aux documents de départ. Il est donc plus simple d’effectuer ce travail de reformulation dès la deuxième étape, cela facilitera d’autant toute la partie rédaction.
- La **fidélité** aux documents d’origine est également impérative, car la synthèse devant être objective, il importe que vous ne trahissiez en rien les idées des différents auteurs et que rien, hormis ce qui vient

des documents, n’apparaisse dans le tableau ou la synthèse : aucune remarque personnelle, aucun exemple – aussi pertinent soit-il – pour illustrer un propos, aucune réserve quant à une idée qui ne vous aurait pas totalement convaincu(e)...

- Le nombre d’idées retenues pour chaque document est variable : elle dépend de la richesse des documents. Il faut vous fixer comme objectif d’extraire au moins trois idées par documents, et tâcher de ne pas dépasser le nombre de dix.
- Les pistes de réflexion sont les grands axes qui apparaissent à la **confrontation** des documents : points communs mais aussi divergences entre les idées contenues dans les documents. Ce sont les éléments à partir desquels vous allez établir problématique et plan, ils doivent donc s’appuyer sur plusieurs des documents et offrir une vision globale sur le corpus. Il ne faut donc pas les multiplier à l’envi, mais vous limiter à quatre, cinq ou six maximum.
- Exemple de tableau en fin de fiche.

« Titre du doc. n° 1 », <i>Titre de l’œuvre,</i> nature de l’œuvre, Prénom NOM de l’auteur, date de parution.	« Titre du doc. n° 2 », <i>Titre de l’œuvre,</i> nature de l’œuvre, Prénom NOM de l’auteur, date de parution.	« Titre du doc. n° 3 », <i>Titre de l’œuvre,</i> nature de l’œuvre, Prénom NOM de l’auteur, date de parution.	« Titre du doc. n° 4 », <i>Titre de l’œuvre,</i> nature de l’œuvre, Prénom NOM de l’auteur, date de parution.	Pistes de réflexion
– Idée n° 1	– Piste de réflexion n° 1			
– Idée n° 2	– Piste n° 2			
– Idée n° 3	– Piste de réflexion n° 3			
– Idée n° 4...	– Piste n° 4			

■ **Étape 3 : Problématique**

⌚ 5 min.

L’élaboration de la problématique est une étape délicate : la question que vous posez ne doit être ni trop précise, car elle serait réductrice, ni trop vague, car vous vous éloigneriez du sujet : elle doit vous permettre d’exploiter les idées que vous aurez relevées dans les documents. Vous devez donc la formuler en fonction de ce que vous allez développer dans votre synthèse.

vous en tenir à deux. Il vous sera ainsi plus facile de proposer un travail composé de parties équilibrées, ce qui est un des objectifs à respecter.

■ **Étape 4 : Plan** – ⌚ 15 min.

- Le plan doit être composé de **deux parties**, trois maximum. Cependant, étant donné les difficultés que vous devrez résoudre, il est plus raisonnable de

- Chaque partie doit être subdivisée en deux ou trois **sous-parties** environ, et chacune doit faire référence à au moins deux des documents du corpus, voire davantage. La confrontation doit être effective à cette étape de votre travail.
- Le principe de base à respecter lors de la préparation du plan est que chaque document doit être exploité au moins une fois dans chacune des deux ou trois grandes parties.

■ Étape 5 : Rédaction de la conclusion ⌚ 5 min.

- Il est recommandé de rédiger la conclusion dès que le plan est établi, facilitant le bilan qu'elle doit comporter puisque vous avez alors la totalité du travail en tête.
- La conclusion comporte **deux étapes** :
 - un **bilan** qui répond à la question posée par la problématique, et doit correspondre à une phrase environ;
 - puis une **ouverture**, qui peut être un élément du corpus que vous n'avez pas eu l'occasion d'exploiter dans la synthèse ou un aspect du sujet qui n'apparaissait pas dans le corpus. C'est le seul moment où vous pouvez vous permettre un ajout personnel... Si vous manquez d'inspiration, vous pouvez le plus souvent ouvrir votre synthèse en faisant déboucher le bilan sur la question posée pour l'Écriture personnelle.

■ Étape 6 : Rédaction de l'introduction ⌚ 10 min.

Vous devez ensuite rédiger l'introduction, qui est constituée de trois étapes :

- Il faut d'abord **amener le sujet**, en évitant les généralités absurdes (*De tout temps, l'homme... »*), mais en situant par exemple le cadre dans lequel s'inscrit ce sujet;

Vous devez ensuite poser la **problématique**, de préférence sous forme de question indirecte, en montrant que, dans le cadre que vous venez de poser, cette question est tout à fait pertinente;

- Il faut enfin annoncer le **plan**, en tâchant de ne pas faire appel à la formulation du type : *Dans une première partie, nous verrons que... »*

✎ Attention!

- Vous allez devoir **présenter les documents** du corpus, mais cette présentation doit absolument se faire dans la première partie, au fil de la synthèse et non dans l'introduction.

■ Étape 7 : Rédaction de la synthèse ⌚ 60 min.

Cette dernière étape comporte de nombreux impératifs. Reportez-vous à la fiche suivante, qui traite de cette question.

2. Rédaction de la synthèse

I. Méthode à suivre

- Avant toute chose, pensez à noter, en préambule « Synthèse » sur votre copie, pour bien marquer cette première étape de votre travail.
- Vous n'avez bien entendu pas le temps de rédiger votre synthèse au brouillon puis de la recopier au propre. Vous devez donc faire ce travail directement sur votre copie d'examen. N'oubliez pas le conseil donné au début : n'écrivez qu'une ligne sur deux dans les feuilles d'examen à petits carreaux.
- Pour cela, vous vous laisserez guider par le plan détaillé que vous aurez préparé au brouillon, avec, en parallèle, votre tableau synoptique dans lequel vous avez déjà effectué le travail de reformulation. Cela vous confirme tout le soin que vous devez apporter à ce travail de préparation.
- Il n'est en effet pas question que vous reveniez aux documents du corpus lors de cette étape de rédaction, vous y perdriez un temps précieux.

II. Consignes générales d'expression

- La synthèse doit être objective, vous ne devez donc **jamais employer la première personne**, que ce soit du singulier ou du pluriel. Le « je » est relativement facile à éviter, mais le « nous » vous est interdit aussi, sous peine que votre synthèse soit jugée subjective. Il faut être extrêmement vigilant !
- Le pronom indéfini « on » en revanche respecte parfaitement la neutralité que réclame l'objectivité. Vous pouvez l'utiliser autant qu'il vous plaira.
- La synthèse doit être concise, vous devez donc exprimer les idées contenues dans les documents en des termes plus courts que ceux de l'auteur. Il s'agit de **résumer**.
- Pour être pleinement efficace, il faut adopter une **expression simple et claire**. Évitez tout vocabulaire que vous n'êtes pas absolument sûr(e) de maîtriser. L'objectif n'est pas de produire un écrit qui ait du style, mais de restituer fidèlement et clairement le contenu des documents.

III. Les références aux documents

- Les références aux documents doivent être **systématiques** : on doit toujours savoir dans quel document se trouve l'idée que vous énoncez.
- Les références aux documents ne doivent pas se faire en fonction du numéro du document dans le corpus : votre synthèse doit pouvoir se lire et se comprendre même si l'on n'a pas le corpus en vis-à-vis. Vous devez donc faire référence aux documents en citant **le nom de leur auteur ou leur titre**.
- Il faut donc veiller à varier les éléments de référence, afin d'alléger globalement votre synthèse : alternez nom de l'auteur, titre du document, voire titre de l'œuvre-source lorsque c'est possible.

1. La reformulation

- Vous ne devez **en aucun cas citer un passage** de document. Votre travail ne doit pas être un collage de citations mises bout à bout.
- Vous ne devez pas non plus reprendre des formulations particulières à l'auteur : métaphores ou expressions imagées, formules « chocs » ne peuvent être reprises dans votre copie.
- Vous devez reformuler chacune des idées retenues avec vos propres mots.

2. La présentation des documents

- Chaque document doit être présenté dans le détail. Vous devez indiquer **le nom de l'auteur, le titre du document, entre guillemets** si c'est une partie d'œuvre (article, chapitre, poème...), **le titre de l'œuvre souligné** (journal, essai, roman...), la nature de cette œuvre si vous l'avez identifiée (quotidien, hebdomadaire, autobiographie, recueil de poésie...) et la date de parution de l'œuvre.
- Afin d'éviter les lourdeurs, vous ne présenterez pas les documents tous à la fois. Vous le ferez pour chacun la première fois que vous y ferez référence, puis vous pourrez ne citer qu'un de ces éléments les fois suivantes.
- Comme chaque document doit être exploité au moins une fois dans chacune des grandes parties,

la présentation des documents se fait donc au fil de la première partie.

3. La confrontation des documents

- Comme vous devez confronter systématiquement les documents, les références que vous faites aux documents doivent se faire dans ce sens-là : dans la plupart des cas, vous aurez à faire référence à deux documents à la fois, voire davantage.
- Vous devez donc utiliser des **formulations variées**, pour les convergences (*s'accorder à penser, se retrouver sur une idée, confirmer...*) comme pour les divergences (*s'opposer, contredire, diverger sur un point...*).
- Il peut arriver qu'une idée n'apparaisse que dans un document et que vous ne parveniez pas à l'exploiter en parallèle avec un autre. Cela ne doit cependant être qu'exceptionnel.

IV. La mise en page de la synthèse

1. Introduction

- L'introduction ne doit constituer **qu'un seul paragraphe**. Vous ne devez pas revenir à la ligne pour chacune des trois étapes qui la constituent.
- Afin de montrer la logique de votre démarche, tâchez d'utiliser un connecteur logique pour passer d'une étape à l'autre.
- Veillez à formuler la problématique sous forme de question indirecte (« *On peut se demander si/pourquoi/comment...* »).
- N'oubliez que l'interrogation indirecte ne comporte ni inversion du sujet, ni point d'interrogation final.
- Pour l'annonce du plan, interdisez-vous les formulations de type « *Dans une première partie, nous verrons que...* », d'abord pour éviter un découpage lourd mais aussi pour **ne pas recourir à la première personne !**

2. Développement

- Il faut séparer clairement le développement de l'introduction et de la conclusion : sautez par exemple quatre lignes avant et après le développement.
- Il faut séparer aussi les grandes parties entre elles : sautez un nombre de lignes inférieur, deux par exemple.
- À l'intérieur de chaque partie, vous devez constituer **deux ou trois paragraphes correspondant chacun à une sous-partie**. Dans chaque paragraphe, vous devez exploiter en même temps plusieurs documents.
- Vous devez absolument éviter les « faux paragraphes », qui consistent à revenir à la ligne après chaque phrase. Vous devez au contraire utiliser des connecteurs logiques qui relient entre elles vos différentes phrases et qui mettent en relief la cohérence de votre travail.
- Vous devez également **éviter absolument de consacrer un paragraphe à chaque document**. Votre travail serait alors un catalogue, non une synthèse.

3. Conclusion

- La conclusion doit elle aussi constituer **un seul paragraphe** : pas d'alinéa pour l'ouverture.
- Là aussi, vous devez montrer la logique de votre démarche en utilisant un connecteur pour relier le bilan à l'ouverture.

V. Longueur du travail

- Une synthèse doit être concise, donc votre capacité à produire un travail relativement court est un des critères d'évaluation. À l'inverse, une copie trop courte ne vous permettra pas d'exploiter le corpus de façon satisfaisante. Votre synthèse doit donc représenter quatre pages minimum, six en moyenne.
- Sur l'ensemble, l'introduction doit correspondre à un paragraphe d'une dizaine de lignes maximum.
- Quant à la conclusion, cinq ou six lignes suffisent le plus souvent.

Entraînements 1

► Exercice 1 (d'après sujet d'examen 2011)

GÉNÉRATION(S)

- **Document 1** : Christine Castelain-Meunier, *Pères, mères, enfants* (1998)
- **Document 2** : Philippe Geluck, *Entrechats* (1999)
- **Document 3** : Nicolas Jonas, *La famille* (2007)
- **Document 4** : Victor Hugo, *Les Misérables*, Tome III, Livre III, « Le grand-père et le petit-fils » (1862)

■ Document 1

Soucieux de leur identité personnelle, convaincus des valeurs que sont la performance et l'efficacité, les parents entretiennent parfois des rapports de compétition, que l'on retrouve dans les relations parents-enfant. L'enfant constitue un merveilleux support de projection des affects personnels, il peut être investi par les représentations les plus inattendues. De plus, la jalousie peut s'installer entre l'enfant qui fait son entrée dans la vie et l'adulte nouvellement parent, exacerbée par la valeur culturelle liée à la « fraîcheur » génétique, cellulaire, instinctuelle, rajeunissante du nouveau-né et par l'attendrissement que son état de dépendance et sa fragilité suscitent. L'adulte refoulera ce sentiment et tentera de présenter une authenticité positive dans ce contexte culturel en mouvement, qui mythifie la jeunesse et dévalorise le vieillissement, le contourne et l'évite.

L'ambiguïté inhérente à la venue de l'enfant est patente. La journaliste Claire Brisset évoque dans son livre, *Un monde qui dévore ses enfants*, les dieux de la mythologie aux prises avec l'enfant dans le combat pour l'éternité. L'enfant est source de fierté, il projette l'adulte dans l'avenir, dans la continuité de l'histoire humaine, dans le registre de la transcendance. Le père, en acceptant de reconnaître l'enfant, de lui donner son nom, l'inscrit dans son histoire familiale, par le biais de la filiation, et le fait accéder à une part d'éternité. La mère, unie à l'enfant, en s'en déliant physiquement, est reconnue comme l'actrice principale, en même temps qu'elle doit, progressivement, se distancier de cette situation particulière qu'est la grossesse et qui l'a définie pendant neuf mois. Elle doit accepter que l'histoire de l'enfant lui succède et l'inscrive, elle aussi, dans l'éternité.

Si pour le père et pour la mère le bébé est symbole de fierté, de régénérescence (à condition qu'il se révèle conforme aux « normes » médicales socialement en vigueur), il est aussi le symbole d'un achèvement. Il constitue la relève et représente ainsi la fin d'une étape. Or, l'acceptation philosophique de la limite n'est pas si facile. La force intérieure et l'équilibre psychique doivent être individuellement suffisamment développés pour accepter cette notion de limite, afin de permettre à un troisième être, aussi adorable soit-il, de prendre sa place. [...]

Concevoir un enfant dans un contexte marqué par la recherche d'excellence comporte des risques : l'écart entre l'enfant réel et l'enfant imaginaire peut constituer un fossé de plus en plus difficile à compter.

Des rituels d'accompagnement et d'initiation à l'entrée et au suivi de la parentalité devraient pouvoir se développer afin de favoriser une meilleure acceptation de l'enfant par les parents et une meilleure prise de responsabilité. Car accepter l'enfant tel qu'il est n'est pas facile. Lorsque l'individu devient parent, ce sont ses ressources individuelles qui sont sollicitées. Avant l'industrialisation, lorsque la référence à la communauté était prévalente, l'histoire de l'enfant était toute tracée. S'il survivait, son arrivée à maturité représentait une garantie pour l'avenir. Cela n'a désormais pas le même sens : les rapports entre les générations n'intègrent pas la même solidarité familiale qu'autrefois, les conditions de la retraite et les organismes spécialisés ont changé.

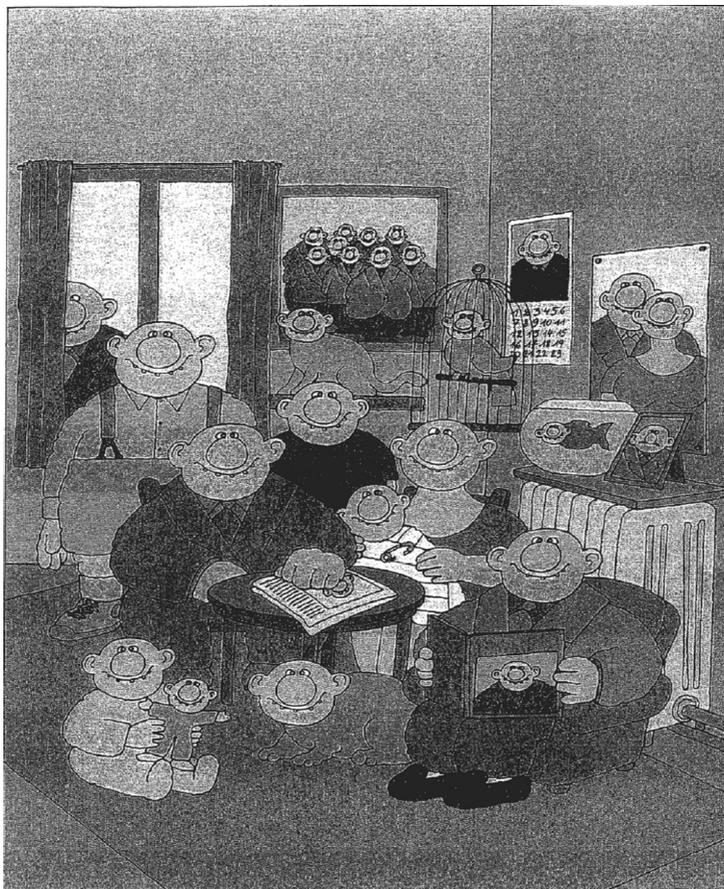
La confusion des places

Il est attendrissant de constater que dans les faire-part de naissance contemporains règne une confusion des places telle qu'il est parfois difficile d'identifier les parents, la petite sœur ou le grand frère, et le nouveau-né. Tout le monde semble en apparence appartenir à la même génération. Le nouveau-né annonce qu'il est en pleine forme, la grande sœur qu'elle est fière... La réponse à la devinette apparaît, au bas du faire-part, en petits caractères : le prénom des parents et leur adresse. On est loin des faire-part de naissance qui passaient en revue une partie de la généalogie familiale. La distinction entre générations. À l'inverse, les traumatismes interrompent la transmission car ils ne peuvent pas être scénarisés et figurés dans la psyché : ils ne peuvent faire l'objet d'une narration et restent présents comme des blessures non cicatrisées, non mentalisées, corps étrangers dans le corps qui poussent à la répétition pour décharger la tension et la souffrance qu'ils maintiennent.

Christine Castelain-Meunier, *Pères, mères, enfants* (1998)

1. Qui concerne l'esprit, la pensée, l'âme.

■ Document 2

Philippe Geluck, *Entrechats* (1999)

■ Document 3

Le désir d'affiliation existe-t-il encore ?

Ce que les acteurs contemporains reprochent à la famille, c'est surtout sa fonction d'assignation², son caractère obligatoire qui enferme chacun dans des rôles et des allégeances³ non discutables. Avec la montée de l'individualisme, soulignée par tant de sociologues, la norme qui semble s'imposer est celle de l'élection, de la gratuité et du libre arbitre. Mais les individus refusent-ils pour autant de se réclamer d'une famille ? Le lien familial est-il vraiment devenu un lien comme un autre, fragile et révoquant ?

Pour savoir si le lien de filiation a gardé encore une spécificité, Jean-Hugues Déchaux a analysé la façon dont les individus gardent la mémoire de leurs aïeux décédés, lors de la fête de la Toussaint. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'individualisme n'a pas conduit à la disparition du souvenir des morts. On conserve, on fête et on ravive encore de nos jours le souvenir de nos parents décédés. Ce constat peut sembler paradoxal, mais Jean-Hugues Déchaux nous explique bien que cette survivance de la mémoire provient de la nécessité de se construire une identité : « Le symbolisme de la filiation procure au sujet une sécurité ontologique⁴ d'autant plus précieuse qu'elle est mise à mal par l'évolution de la société. » On n'existe qu'à partir de quelque chose. Or, repenser à ses ancêtres, perpétuer leur souvenir revient à s'inscrire dans une histoire, une chronologie qui permet de s'ancrer

dans une réalité stable, perpétuelle et anhistorique. Se souvenir permet de conjurer l'angoisse de la mort, de s'inscrire dans une filiation et, surtout, d'affirmer son identité.

Il est donc difficile d'être soi dans sa vie familiale sans pouvoir s'approprier une mémoire. Or, cette nécessité de se créer une origine est une caractéristique relativement récente, comme le montrent les débats actuels sur l'accouchement sous X. L'accouchement sous X, qui consiste en un accouchement anonyme suivi de l'abandon de l'enfant auprès d'institutions médicales, est reconnu par le Code civil en 1993. Mais on est passé en l'espace de dix ans de la légalisation de cette forme d'abandon à sa remise en cause profonde. Pour Cécile Ensellem, ce retournement s'explique par la capacité des défenseurs de « l'accès aux origines » à soutenir l'idée que l'abrogation de la loi est nécessaire pour tout le monde.

Beaucoup craignaient, en effet, que la possibilité pour un enfant adopté de connaître l'identité de sa mère biologique ne fragilise la position de la famille adoptive. Les opposants à la loi sous X expliquent, au contraire, que le fait que l'enfant adopté sache d'où il vient lui permettra de se construire dans de meilleures conditions. Le droit d'accès aux origines serait le garant du bien-être des familles d'accueil et de l'enfant adopté. Il est nécessaire, pour tout le monde, de connaître et de se voir reconnaître ses origines biologiques. Mais cette nécessité d'affiliation ne concerne-t-elle que des parents liés par le sang ?

Bérengrère Véron a montré, dans une étude sur les familles recomposées, qu'un enfant pouvait accorder à son beau-parent une place dans sa mémoire biographique aussi importante que celle qu'occupe un vrai père ou une vraie mère. Pourtant, cet attachement presque filial au beau-parent n'engendre pas d'affiliation avec la famille du beau-parent. L'enfant n'a pas le sentiment d'appartenir à cette famille par alliance et préfère s'inscrire dans les lignées de ses parents biologiques. Il y a donc une forme d'idéologie du sang dans ce désir d'affiliation qui s'exprime aujourd'hui. Mais les individus disposent d'une certaine marge de manœuvre. Ils choisissent, parmi leurs aïeux, ceux avec lesquels ils se reconnaissent un lien. On peut se choisir des références parmi les membres passés et présents de sa parenté, mais on n'est pas obligé de les accepter tous. On a donc surtout affaire à une affiliation imaginaire, une affiliation symbolique. Même si elle est dominée par l'idéologie du sang (et donc par un certain déterminisme contraire à l'idée de libre arbitre), elle exprime l'idéal d'une affiliation sans contrainte conforme à la montée de l'individualisme.

Nicolas Jonas, *La famille* (2007)

2. *Fait de déterminer, fixer, de façon autoritaire.*
3. *Soumission (au Moyen Âge, allégeance du vassal envers le suzerain).*
4. *Une assurance sur son être.*

■ DOCUMENT 4

Dans le roman Les Misérables, le personnage de Marius est élevé par son grand-père M. Gillenormand, fidèle à la Monarchie de la Restauration (1815-1830). Le grand-père de Marius refuse de revoir son fils, partisan de Napoléon et opposé à la Monarchie. Marius ne connaît donc pas son père.

En 1827, Marius venait d'atteindre ses dix-sept ans. Comme il rentrait un soir, il vit son grand-père qui tenait une lettre à la main.

- Marius, dit M. Gillenormand, tu partiras demain pour Vernon.
- Pourquoi? dit Marius.
- Pour voir ton père.

Marius eut un tremblement. Il avait songé à tout, excepté à ceci, qu'il pourrait un jour se faire qu'il eût à voir son père. Rien ne pouvait être pour lui plus inattendu, plus surprenant, et, disons-le, plus désagréable. C'était l'éloignement contraint au rapprochement⁵. Ce n'était pas un chagrin, non, c'était une corvée.

Marius, outre ses motifs d'antipathie politique, était convaincu que son père, le sabreur, comme l'appelait M. Gillenormand dans ses jours de douceur, ne l'aimait pas; cela était évident, puisqu'il l'avait abandonné et laissé à d'autres. Ne se sentant point aimé, il n'aimait point. Rien de plus simple, se disait-il.